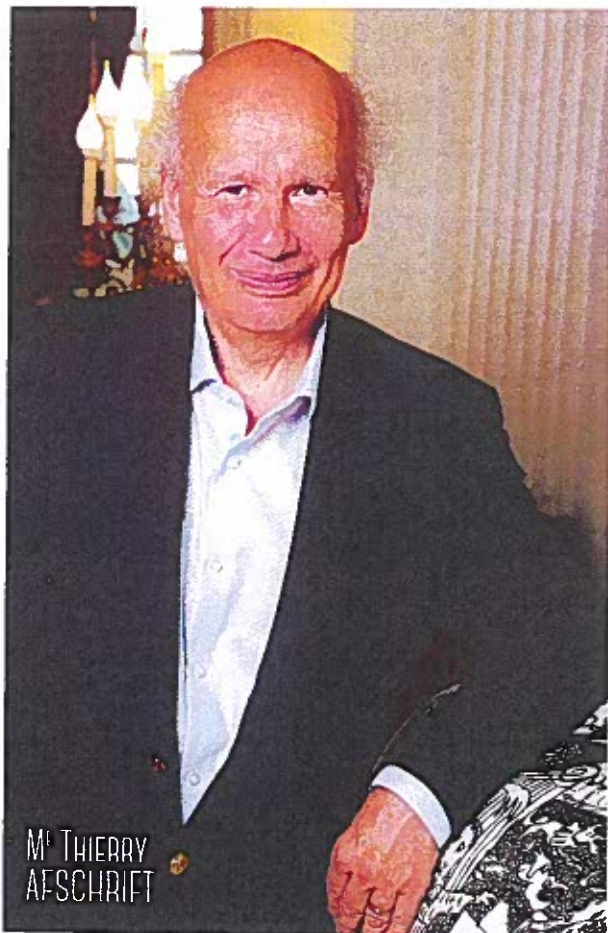


ÉTUDES D'AVOCATS AFSCRIFT UNE APPROCHE GLOBALE DE LA FISCALITÉ

Par Didi HABEL

La rédaction

redaction@monde-economique.ch



**MON RÔLE CONSISTE À APPRÉHENDER
LES DÉCISIONS, RÉFLEXIONS
ET OPÉRATIONS DU CLIENT
EN LES ANALYSANT
D'UN POINT DE VUE FISCAL**

Malgré les sommes importantes allouées par la Confédération afin de soutenir l'économie prise dans la crise liée au Covid-19 et une étude plaçant la Suisse en quatrième position dans le classement mondial de la relance économique post-Covid, la situation reste dominée par les inquiétudes, tant pour les particuliers que pour les entreprises. Dans ce contexte, la fiscalité revêt une importance grandissante, comme l'explique l'avocat spécialiste en droit fiscal Thierry Afschrift.

Monde Économique : Quelle analyse faites-vous aujourd'hui de la situation ?

Thierry Afschrift : Les entreprises ont beaucoup souffert avec le semi-confinement et la reprise n'est pas encore là, notamment dans des secteurs comme l'aviation et le tourisme, où le marché national n'est pas suffisant pour le faire vivre. À cette situation s'ajoute l'inquiétude de voir apparaître de nouveaux impôts, comme c'est le cas en Espagne et en Grande-Bretagne, par exemple, où les gouvernements ont évoqué cette possibi-

lité. Heureusement, ce n'est pas le cas de la Suisse où, en se limitant à un semi-confinement, l'économie n'a pas été assasinée. Malgré les difficultés, la situation du pays n'est pas catastrophique. La Suisse peut se permettre un déficit car sa dette publique est très faible, et c'est du reste le seul pays européen qui peut le faire.

NOUS PRIVILÉGIONS TOUJOURS DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES

Monde Économique : La Suisse conserve donc son attractivité ?

Thierry Afschrift : Oui, peut-être même qu'elle se renforce dans cette situation de crise mondiale. Les entreprises étrangères, comme les particuliers, continuent de s'intéresser à la Suisse qui, aujourd'hui plus que jamais, leur apporte la stabilité, une fiscalité contenue et la sécurité sur le plan social.

Monde Économique : La grande majorité des entreprises enregistrent une baisse de leurs revenus. Comment peuvent-elles faire face à la fiscalité dans ce contexte ?

Thierry Afschrift : C'est une période durant laquelle il faut être extrêmement vigilant, d'autant plus lorsqu'on a bénéficié d'aides de l'État. De manière générale, je constate souvent que le premier réflexe est de se demander comment faire baisser la charge fiscale. À partir du moment où l'on respecte la loi, cette démarche est tout à fait légitime. Cependant, il manque une réflexion plus globale. La vraie question est : comment faire le plus de bénéfices possibles et en conserver le plus possible aussi ? Il faut d'abord penser à augmenter les revenus. De nombreuses questions vont donc se poser sur la stratégie à suivre pour y parvenir et il convient d'y associer la fiscalité dès le début. Mon rôle, celui du spécialiste, consiste à appréhender les décisions, réflexions et opérations du client en les analysant d'un point de vue fiscal afin d'amener des solutions concrètes permettant d'optimiser la structure de son patrimoine, son organisation matrimoniale, sa planification successorale et la négociation de ses contrats.

Monde Économique : Cette approche s'applique-t-elle également dans le cas d'une PME ?

Thierry Afschrift : Oui, le conseil fiscal concerne aussi bien les multinationales que les PME et les particuliers. Cependant, je constate que ce sont peut-être les PME qui en tirent le plus de bénéfices, car c'est le patron qui décide. Il a le contact direct avec le conseiller fiscal et il réagit vite, ce qui est primordial. Dans une grande entreprise, le conseiller n'a généralement pas un accès aussi direct au CEO.

Monde Économique : Le rapport humain est-il particulièrement important ?

Thierry Afschrift : J'en suis convaincu et je tiens toujours à rencontrer le client la première fois car, pour bien conseiller, il faut connaître le caractère de la personne, sa manière d'appréhender les choses, ses vraies attentes, qui ne sont pas toujours celles annoncées.

Monde Économique : Dans un tel contexte, comment s'organise une étude d'avocats comme la vôtre ?

Thierry Afschrift : Nous privilégions toujours des solutions personnalisées, nous écoutons les souhaits individuels de nos clients et tentons d'être imaginatifs dans le choix de solutions avantageuses sur le plan fiscal, mais aussi conformes à la loi. Nous disposons pour cela de notre équipe en Suisse, mais aussi dans les autres pays. Il ne faut pas être une grande multinationale pour s'étendre à des marchés étrangers, en profitant, le cas échéant, des solutions fiscales qu'ils proposent ou permettent.

NOUS DISPOSONS DE NOTRE ÉQUIPE EN SUISSE, MAIS AUSSI DANS LES AUTRES PAYS

Monde Économique : Que pensez-vous de la concurrence fiscale ?

Thierry Afschrift : Elle est indispensable et doit être encouragée, entre États, ou, en Suisse entre cantons. Les États sont soumis à d'intenses pressions pour dépenser plus ce qui, à court ou long terme, implique de taxer plus. Pour compenser ces pressions, une des seules libertés, c'est la concurrence fiscale. Les États trop gourmands deviennent les moins attrayants. ■